

41ème SESSION de l’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL (EPU)

Genève, 11 novembre 2022

Déclaration du Bénin

EPU ALGERIE

Monsieur le Président,

Le Bénin félicite l’Algérie pour la présentation de son rapport national qui atteste de réels progrès dans la mise en œuvre des recommandations acceptées lors de l’examen précédent.

Le Bénin salue notamment les nouvelles dispositions introduites dans la Constitution révisée de novembre 2020 pour garantir une meilleure protection des droits fondamentaux et des libertés publiques.

Pour consolider ces avancées, le Bénin formule à l’endroit des autorités algériennes les recommandations ci-après :

1. ratifier le Protocole facultatif se rapportant à la Convention relative aux droits des personnes handicapées ;
2. prendre les mesures nécessaires pour garantir le fonctionnement du Conseil national des droits de l’Homme conformément aux Principes de Paris, en vue de son accréditation au statut A de la GANHRI ;
3. adopter une stratégie nationale de lutte contre la traite des personnes et le trafic des êtres humains.

Le Bénin souhaite à la délégation algérienne un examen couronné de succès.

Je vous remercie.